

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Extrait du procès-verbal des
Décisions du Bureau Communautaire

DÉCISION
2020-99

Nombre de

- membres du Bureau en exercice : 29
- membres présents : 29
- membres absents : 0

SÉANCE DU
MERCREDI 2 DECEMBRE 2020

sous la présidence de M. Stéphane SCHAAL
Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein

Point 7

TOURISME, CULTURE ET RELATIONS INTERNATIONALES – CULTURE – Modification des tarifs de l'Ecole Intercommunale de Musique du Rhin

Etant donné les mesures prises pour faire face à l'épidémie de Covid 19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire en date du 29 octobre 2020, Mme Laurence MULLER-BRONN, Vice-Présidente, propose d'appliquer une réduction aux frais d'écologie de l'Ecole de musique intercommunale du Rhin à hauteur de -25%.

L'enseignement est réalisé à distance permet aux élèves de suivre les cours. La qualité de l'enseignement et le suivi des élèves sont forcément, néanmoins, amoindris.

Après délibération, le Bureau décide à l'unanimité de fixer les tarifs suivants pour la période de septembre à décembre 2020.

TARIFS 2020/2021 (tarifs trimestriels)			
Elèves habitants les communes de Diebolsheim, Friesenheim, Daubensand, Rhinau, Boofzheim, Gerstheim et Obenheim			
Les tout-petits	2019/2020	2020/2021	septembre à décembre 2020
Eveil musical (à partir de 4 ans)	72 €	72 €	54€
Cursus instrument			
Tarif 1 (instruments à vents, cordes, batterie, chant, accordéon + Formation Musicale et pratiques collectives)			
Enfants	107 €	107 €	80€
Adulte (plus de 26 ans à la rentrée scolaire)	126 €	126 €	95€
Tarif 2 (piano + Formation Musicale et pratiques collectives)			

Accusé de réception en préfecture
067-200067924-20201209-2020-99-DE
Date de télétransmission : 09/12/2020
Date de réception préfecture : 09/12/2020

Enfants	115 €	115 €	86€
Adulte (plus de 26 ans à la rentrée scolaire)	138 €	138 €	104€
Tarifs particuliers			
Uniquement pratique collective	39 €	39 €	29€
Uniquement Formation musicale	72 €	72 €	54€
tarif 1/4h supp. Instruments	56 €	56 €	42€
tarif 1/4h supp. Piano	60 €	60 €	45€
participation à un stage pédagogique/ une master-class	5€	5€	3,75€
Elèves n'habitant pas les 7 communes sus-nommées			
20% de majoration sur tous les tarifs			
Réductions			
Le 2ème élève d'une même famille ne paye que 75% du tarif et 60% à partir de la 3ème personne d'une même famille			
En cas de pratique d'un deuxième instrument, 25% de réduction appliqués			
Droits d'inscription pour l'année scolaire (remboursable si participation à une harmonie)			
31,50 € annuels par inscription individuelle			
47 € par famille si inscriptions multiples			
A noter : le tarif de la Formation musicale est inclus dans le tarif du cours d'instrument et ne peut être déduit si celle-ci n'est pas suivie.			



Pour extrait conforme
Fait à BENFELD le 8 décembre 2020

Le Président,
Stéphane SCHAAL